Jean BLONDEL

principale du cimetière de Saint-Georges), le mardi 10 août, à 15 heures.

Fleury pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille et les amis de

99e année.

ont la tristesse de vous faire part de son décès, survenu le 5 août 2010, dans sa

La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle de l'Ange de la Consolation (allée

La famille remercie le personnel de la Résidence Notre-Dame ainsi que le docteur

Repose en paix.